

Le Musée Royal de l'Afrique Centrale Gestion des collections

FORMATION : CONSERVATION ET INFORMATISATION DE COLLECTIONS MUSEALES EN ZOOLOGIE ET GÉOLOGIE

NOVEMBRE 2014

Appel à candidatures pour l'octroi de bourses

Date d'ouverture et de clôture des candidatures : 01/04/2014 – 30/05/2014

Formation : du 03/11/2014 au 28/11/2014

1. Contexte

Le Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC) possède une des plus importantes collections se rapportant à l'Afrique centrale. Ces collections sont très variées et d'une grande valeur scientifique. Les pièces ont, pour la plupart, été collectées avant l'indépendance du Congo ; mais les collections ne cessent de s'accroître grâce aux expéditions scientifiques, aux achats et aux dons. Le MRAC est, de ce fait, un centre de référence incontournable avec une vaste documentation comprenant des informations uniques tant en sciences naturelles qu'en sciences humaines. Cette expertise se traduit par des demandes sans cesse croissantes que le Musée royal de l'Afrique centrale reçoit chaque année d'institutions africaines pour des stages en gestion/conservation des collections. C'est pour répondre à cette demande que le MRAC organise un stage qui couvrira les aspects de la conservation et de l'informatisation des données des collections ainsi que la conservation des objets/spécimens mis en collections dans deux domaines spécifiques qui sont : la zoologie et la géologie (roches, minéraux et fossiles).

Ce stage n'abordera donc pas la problématique de l'établissement d'une politique de gestion des collections (procédures d'acquisition et d'aliénation, les dépôts, prêts,...) qui est, elle, propre à chaque institution.

2. Programme de formation

Le stage a pour but de former les participants aux bases de la conservation et de l'informatisation de collections c-à-d principalement s'assurer que les collections soient gardées dans des conditions optimales de conservation et faciliter l'accès à ces collections et aux données les concernant, aux scientifiques comme au grand public, en partie par une informatisation de ces données.

Suite à cette formation, les participants seront capables de gérer la conservation des collections sous leur responsabilité de manière structurée, organisée et professionnelle.

La formation comprendra un tronc commun aux deux disciplines. Le tronc commun sera dédié à l'informatisation des données (acquisition des données et constitution d'une base de données) et à l'importance de l'information dans les collections. La partie théorique sera accompagnée de présentation de cas concrets dans les 3 disciplines et d'un volet pratique qui consistera en la constitution d'une banque de données en lien direct avec le domaine de spécialisation du stagiaire.

Le tronc commun (10 jours) portera sur l'acquisition et la gestion des données, il abordera:

- Les principes de base sur les banques de données
- Des exercices pratiques sur la création d'une banque de donnée sous Access
- Les différentes méthodes d'acquisition d'informations
- La digitalisation et l'incorporation d'images dans les banques de données

A l'issue de cette première partie commune, les participants seront répartis dans les 2 sections où ils suivront une formation spécifique à leur discipline.

Pour la partie ZOOLOGIE

- les différentes techniques de conservation en fonction de la nature du spécimen (fluides, préparations microscopiques ...)
- L'étiquetage et l'information qui doit accompagner les spécimens de collection
- La réglementation pour l'envoi de matériel biologique
- La nomenclature Zoologique
- La classification
- Le barcoding
- Les collections moléculaires (AGORA-MolCol)
- Introduction aux réseaux internet GBIF, BioCase et TDWG

Pour la partie GEOLOGIE

- gestion des objets géologiques – conditions de conservation générales
- gestion des objets géologiques – matériaux spécifiques (sulfures, amiante, minéraux uranifères)
- les collections du Département de Géologie du MRAC – roches, minéraux, fossiles, archives, cartes
- les collections du Département de Géologie du MRAC – rangement physique, systèmes de encodage, procédures

- visite – Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique – collections des minéraux et fossiles, collection des roches du Service Géologique
- exercice – étude et encodage de spécimens non-inscrits, documentés par archives historiques

Suite à cette formation, les participants seront capables de gérer la conservation des collections sous leur responsabilité de manière structurée, organisée et professionnelle.

3. Profil des participants

Jeunes scientifiques africains en charge d'une collection et ayant besoins d'outils et connaissances permettant d'améliorer la curation de celle-ci.

Les candidats ne pourront pas avoir plus de 45 ans au moment de leur candidature.

4. Critères d'éligibilité

Seules les candidatures de **scientifiques africains, résidant en Afrique Sub-saharienne dans les pays suivants** : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Burundi, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Mali, Mozambique, Niger, Namibie République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, **et liés à une institution publique** : centre de recherche, musée ou université, pourront être prises en considération. Les candidatures d'experts ou personnes indépendantes ne pourront donc pas être retenues.

Les scientifiques n'ayant pas de diplôme de maîtrise ou de doctorat devront démontrer une expérience professionnelle consistante en relation avec la curation d'une collection.

Toutes les candidatures seront soumises à l'évaluation d'experts internes du MRAC. L'évaluation des candidatures portera sur l'examen du Curriculum Vitae du candidat, sur sa motivation mais aussi sur les réponses aux questions suivantes :

- (1) Quels sont les bénéfices directs ou indirects que cette formation apportera au Candidat dans ses recherches ou autres activités futures?
- (2) Quelles sont les perspectives immédiates que cette formation apportera dans le déroulement des activités professionnelles ?
- (3) Quelles sont ses projets quant à l'utilisation des connaissances acquises lors de la formation ? (partage de l'information)

Maîtrise des langues

La formation étant donnée principalement en français, une bonne maîtrise du français est exigée si ce n'est pas la langue maternelle ou d'éducation du candidat. Pour les candidats en Zoologie une compréhension de l'anglais est indispensable car une partie des séminaires seront donnés en anglais.

Egalité des chances

Le MRAC encourage la participation des femmes dans ses programmes de formation.

5. Soumission de la candidature

Pour être complet, le dossier de candidature devra contenir les éléments suivants :

1. Le **formulaire de candidature** daté et signé (téléchargement possible via le site du MRAC - www.africamuseum.be),
2. Une **lettre de motivation** mentionnant explicitement :
 - les raisons pour lesquelles vous vous considérez comme un bon candidat pour cette formation,
 - les bénéfices que la formation apportera à votre institut d'origine,
 - le degré de bénéfices directs et indirects que la formation apportera dans vos activités professionnelles,
 - vos intentions quant au partage des connaissances acquises lors de la formation,
 - une description de la composition et gestion actuelle des collections dont vous avez la charge
3. Une **lettre d'autorisation de votre employeur** (institut de recherche, ministère, université, ...) quant à votre participation au programme de formation, confirmant votre fonction actuelle dans l'institution et s'engageant à utiliser les nouvelles compétences acquises. Cette lettre devra être signée et datée (avec le cachet de l'institution). Le nom, la fonction et les coordonnées de l'auteur (email, téléphone) de la lettre d'autorisation devront être clairement mentionnés.
4. Une **lettre de recommandation** précisant, entre autres, les raisons pour lesquelles vous seriez particulièrement indiqué pour suivre cette formation. Cette lettre devra être signée et datée. Le nom, la fonction et les coordonnées (email, téléphone) de l'auteur de la lettre devront être clairement mentionnés.
5. Une **copie scannée des diplômes** pertinents,
6. 1 **photo d'identité** scannée récente.

Seuls les dossiers de candidature complets seront pris en considération. Aucun document complémentaire transmis ultérieurement ne pourra être pris en considération, sauf sur requête expresse du MRAC.

Les dossiers doivent être envoyés **avant le 30/05/2014**, de préférence par email à l'adresse suivante : **E-mail : callcollections@africamuseum.be**

Les personnes ne pouvant pas envoyer leur dossier par email, peuvent l'envoyer à l'adresse suivante mais celui-ci doit nous parvenir **avant le 30/05/2014**.

A l'attention de Mme Muriel Van Nuffel
Coordnatrice stages et visites d'études
Musée Royal de l'Afrique Centrale
Leuvensesteenweg 13
B 3080 Tervuren
Tel : +32.(0)2.769.53.42 Fax : +32.(0)2.767.02.42

Attention : toutes les correspondances se feront par courrier électronique.

L'accusé de réception de l'envoi de la candidature ne se fera que par le biais d'un email à l'adresse e-mail mentionnée dans le formulaire de candidature. Les candidats seront informés personnellement du résultat de la sélection dans le courant du mois de juin 2014.

NB : il sera demandé aux personnes **sélectionnés pour le stage** de fournir des données sur la composition et la gestion actuelle des collections dont elles sont en charge

6. Conditions de la bourse

Les candidats sélectionnés devront être disponibles pour participer à **l'entièreté** de la formation et devront être présents en Belgique pour le premier jour de la formation.

Durée :

La durée totale de la formation est de 4 semaines.

Frais de voyage :

Le MRAC mettra à la disposition du participant un billet d'avion aller-retour (classe économique). Certains frais liés à l'obtention du visa pourront être remboursés.

Allocations :

Le MRAC prend en charge le logement du participant, qui recevra en outre une allocation de subsistance journalière permettant de couvrir les frais de nourriture, de déplacements et les dépenses personnelles.

Assurances :

Tout bénéficiaire d'une bourse du MRAC dispose d'une couverture « soins de santé » et « responsabilité civile » pendant toute la durée de son séjour en Belgique qui cadre avec la formation.